

Des fonds d'investissement pour doper les entreprises

Tertium et Entrepreneurial 06 souhaitent soutenir le développement ou la croissance de structures régionales en renforçant leurs fonds propres.

En ces temps de crise, chaque bonne nouvelle est la bienvenue. Ainsi, les sociétés de la région en mal de fonds propres peuvent-elles se réjouir du lancement, fin 2012 et début 2013, de deux fonds d'investissement qui leur sont dédiés. Il s'agit de Tertium et du FCPR Fonds Entrepreneurial 06. Le premier est un fonds de capital-développement destiné aux PME en croissance, lancé en octobre 2012. Tertium souhaite apporter des fonds propres aux entreprises (sauf les biotech), notamment celles en phase de développement ou celles concernées par une opération de transmission. Le montant de l'investissement par opération s'échelonne entre 500 K€ et 1,5 M€. La durée de vie du fonds est de huit ans. L'équipe de gestion est composée de Pierre Grand-Dufay, président, de Stéphane Assuied et de Florence Canonge. La première levée de fonds de Tertium atteint 13 M€. Sur cette somme, 10 M€ ont été apportés par la Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Corse. 18 chefs d'entreprise de la région - ou en lien avec Paca - ont également participé à l'opération. « Nous sommes en train de boucler nos trois premiers investissements. Nous ne sommes pas déçus par le nombre de dossiers recus ni par leur qualité. Les chefs d'entreprise sont très à l'aise avec notre fonds. Ils sont rassurés par la présence dans le dispositif de chefs d'entreprise », conclut Pierre Grand-Dufay. Le second fonds est un fonds d'amorçage pour les entreprises des Alpes-Maritimes. Initié par le patronat local (UPE 06), il a pour objectif d'investir au minimum 70 % de son actif dans de jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de développement sur les Alpes-Maritimes. Et en particulier dans les technologies de l'information et de la communication, les services, l'industrie innovante, le e-commerce, la santé, les éco-technologies

et le développement durable. Le fonds dont la durée de vie est de 8 ans prendra des participations minoritaires - 35 % du capital au plus - pour des montants compris entre 50 K€ et 10 % de l'actif net du fonds. La sélection des entreprises a été confiée à l'Association BA06 (www.ba06.com). 1,5 M€ a d'ores et déjà été souscrit par une quinzaine de chefs d'entreprise et deux banques locales.



L'équipe Tertium